

Innovation et prospective

1 | La prospective

Son volontarisme doit se traduire, tout d'abord, par une **capacité d'anticipation**, pour identifier les grandes tendances qui façonnent et vont façonner l'environnement des associations gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux. Ce travail d'identification est nécessaire pour permettre la réflexion, l'anticipation et, donc, l'action de l'organisation professionnelle et de ses adhérents pour investir les grands débats sociétaux et les politiques publiques. Cette mission de prospective est ainsi essentielle à Nexem et à la mise en œuvre de son projet politique.

2 | L'innovation sociale

Cette anticipation de l'avenir induit la **capacité de s'adapter aux mutations identifiées**. Pour ce faire, il faut savoir concilier créativité et agilité pour imaginer de nouvelles méthodes de voir et de faire, susceptibles de correspondre à ce que le futur prévoit pour notre secteur et ses acteurs. **L'innovation sociale est donc le corollaire de la prospective**. A ce titre, il est naturel que Nexem investisse cette thématique. L'innovation sociale est ainsi au cœur des travaux de Nexem, et fait écho à l'investissement prospectif, pour permettre à notre secteur de répondre aux défis et enjeux de demain.

La mission Innovation sociale et prospective de Nexem contribue à l'émergence et au pilotage de projets favorisant l'expérimentation et l'innovation sociale. Elle alimente, par ailleurs, la réflexion des différents acteurs du réseau par la production de données et d'études en vue d'un éclairage des évolutions possibles pour les secteurs couverts par Nexem.